Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le 22/01/2026
ID : 007-240700864-20260109-AG2026_02-DE

Le 17 décembre 2025 à Bourg-Saint-Andéol

N° 2Av/ Convention

AVENANT

CONVENTION D'ALIMENTATION ANNUELLE

Pour le personnel de la DRAGA de Bourg-St-Andéol

Comme stipulé dans la convention du 11 janvier 2024 entre les parties :

« Tout changement de tarif voté au conseil d'administration fera l'objet d'un avenant »

La direction informe l'administration du changement de prix du repas au 01/01/2026 au prix de :

8,00€ TTC

Fait à Bourg-St-Andéol, le 17 décembre 2025 , en deux exemplaires.

Visa de la DRAGA de Bourg-St-Andéol Communauté de Communes du RHÔNE aux GORGES de L'ARDÈCHE 2 av Maréchal Leclerc BOURG-ST-ANDÉOL 07700	« Lu et approuvée », le
Visa de directeur du cercle mixte	« Lu et approuvée », le 17 décembre 2025 Lu et approuvé